BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 24 mai 2024

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :
8 € TTC par m² de surface habitable.
Honoraires à la charge du locataire :
8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

TRANSACTION VENTE

De 1€ à 49 999 €	5000 € TTC
De 50 000 € à 79 999 €	7 000 € TTC
De 80 000 € à 109 999 €	9 000 € TTC
De 110 000 € à 149 999 €	11 000 € TTC
De 150 000 € à 199 999 €	13 500 € TTC
De 200 000 € à 249 999 €	16 000 € TTC
De 250 000 € à 299 999 €	18 000 € TTC
De 300 000 € à 399 999 €	22 000 € TTC
Supérieur à 400 000 €	6%

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Société DAVID IMMOBILIER , SAS au capital de 1000 € - Siège social : 77 Place du jeu de paume 34290 MONTBLANC - RCS MONTBLANC n° Beziers B 837 548 072 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 3401 2018 000 025 453 délivrée par HERAULT
Garant : GALIAN ASSURANCES , 89 Rue la Boétie 75008 PARIS

DAVID IMMOBILIER